

le lyaud

notre village



N° 61 • Août 2020

Bulletin Communal d'Information



Mot du maire.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez renouvelée à l'occasion des élections municipales du 15 mars dernier.

Avec la nouvelle équipe, je continuerai à œuvrer pour le développement harmonieux de notre commune.

Nous avons 6 ans devant nous pour mener à bien le programme évoqué au cours de la campagne électorale.

En mon nom et au nom des membres du conseil municipal je veux adresser mes pensées aux personnes qui ont été affectées par la COVID-19.

Je veux aussi remercier l'ensemble des personnels de santé et toutes les personnes qui ont maintenu leur activité indispensable à notre société et à son fonctionnement.

Je pense également aux familles de notre village endeuillées au cours de cette crise sanitaire qui n'ont pu organiser de cérémonie à la mémoire de leurs proches décédés.

Les différentes manifestations locales ont été annulées en raison des contraintes sanitaires. Il faut rester vigilant et espérer tourner la page.

Je vous souhaite un bel été.

Joseph DÉAGE

SÉANCE DU 6 JANVIER 2020

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

- Thonon Agglomération : rapport de la CLECT

Le conseil municipal valide le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) proposé par Thonon Agglomération. A compter du 1^{er} janvier 2020, la participation au SDIS (44 330 €) sera prise en charge par Thonon Agglomération. Cette somme sera déduite du montant de l'attribution de compensation versé en 2019 (47 774 €). Le montant de la CLECT sera donc de 3 444 € pour 2020.

- Thonon Agglomération : révision statutaire n° 3

Le conseil municipal accepte d'intégrer "la participation financière à la permanence des soins assurés au sein de l'Hôpital Georges Pianta" dans les statuts de Thonon Agglomération.

- Emplacement réservé Trossy :

Dans le cadre d'une vente à Trossy, le conseil décide d'acquiescer les surfaces concernées par l'emplacement réservé prévu au PLU sur ce secteur ; le prix est fixé à 10 € le m².

- Personnel communal :

Les avancements de grades à l'ancienneté proposés par le Centre de Gestion pour 2020 sont validés.

QUESTIONS DIVERSES

- Visite de Monsieur le Sous-Préfet : Monsieur le Sous-Préfet s'est rendu dans la commune le 2 janvier 2020 ; en présence de Monsieur le Maire et de ses adjoints, il a visité : le groupe scolaire, le chantier de la Résidence Autonomie, la maison médicale, la carrière et la Ferme de Trossy ;

- Panneau d'affichage : Suite au décès du gérant de la société ESD, il a été nécessaire de changer de prestataire pour le fonctionnement du panneau d'affichage. Un nouveau logiciel sera prochainement installé.

- Vœux du SIVOM : la soirée des vœux du personnel du SIVOM et des communes d'Armoys et Le Lyaud a eu lieu le 20 décembre 2019 ; à cette occasion, la médaille du travail a été remise à Mireille Girard, Véronique Di Luna et Christine Détry pour leurs 20 ans de présence.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2020

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

SUBVENTIONS 2020

Le Conseil Municipal décide d'allouer, pour 2020, les subventions suivantes :

- Club de foot Le Lyaud/Armoys	1 000 €
- Echo du Haut-Chablais	2 000 €
- Association des Parents d'Elèves	2 500 €
- Tennis Club	500 €
- Association "Goutte de Vie"	400 €
- Foyer Rural Culturel Armoys/Le Lyaud	1 100 €
- Association Parents D'Enfants Inadaptés	200 €
- Mutame	78 €
- C.C.A.S.	10 500 €
- Chablais Nordic	500 €
- Association Sports & Loisirs	500 €

QUESTIONS DIVERSES

- Aménagement Champ Dunand : la clôture définitive a été réalisée par les employés du SIVOM Armoys/Le Lyaud ;

- Moulins d'Amphion : désormais, la vitesse des véhicules sera limitée à 30 Km/h sur la route des Moulins d'Amphion ;

- SYANE/France TELECOM : une réunion est prévue le 5 février pour faire le point sur les divers travaux d'alimentation à finaliser prochainement ;

- Aménagement d'une aire de stockage : une plateforme de stockage de terre et de gravats va être réalisée en-dessus du terrain de pétanque pour les besoins communaux.

SÉANCE DU 2 MARS 2020

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

> BUDGET PRINCIPAL M14

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Conseil Municipal, donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés		206 026.19		558 336.57	0.00	764 362.76
Opérations de l'ex.	246 141.26	97 490.76	1 085 292.2	1 264 728.4	1 331 433.4	1 362 219.2
TOTAUX	246 141.26	303 516.95	1 085 292.2	1 823 065.0	1 331 433.4	2 126 581.9
Résultats de clôture		57 375.6		737 772.79		795 148.48
Restes à réaliser		57 375.6		737 772.79		795 148.48
RESULTATS DEFINITIFS	9	9	9	9	9	9

> BUDGET "ARCADES" M14

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Conseil Municipal, donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2019, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés		7 748.2		26 099.35		33 847.57
Opérations de l'ex.	25 378.57		8 063.20	24 054.27	33 441.77	24 054.27
TOTAUX	25 378.57	7 748.22	8 063.20	50 153.62	33 441.77	57 901.84
Résultats de clôture	17 630.3			42 090.42	17 630.35	42 090.42
Restes à réaliser	17 630.3			42 090.42		24 460.07
RESULTATS DEFINITIFS	5					

> BUDGET "EAU" M49

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Conseil Municipal, donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2019, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés	0.00	133 076.19		33 866.54	0.00	166 942.73
Opérations de l'ex.	169 469.34	97 458.57	114 352.49	143 572.95	283 821.83	241 031.52
TOTAUX	169 469.34	230 534.76	114 352.49	177 439.49	283 821.83	407 974.25
Résultats de clôture		61 065.42		63 087.00		124 152.42
Restes à réaliser		61 065.42		63 087.00		124 152.42
RESULTATS DEFINITIFS		61 065.42		63 087.00		124 152.42

> BUDGET PRIMITIF - Budget Principal

Le budget primitif 2020 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 1 617 772.79 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 437 375.69 €.

> BUDGET PRIMITIF - Budget "Arcades"

Le budget primitif 2020 s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 36 090.42 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 50 000.00 €.

QUESTIONS DIVERSES

- **Relevés Index eau potable :** Monsieur le Maire rappelle qu'à partir du 01/01/2020, la gestion de l'eau potable est gérée par Thonon Agglomération. Toutefois, pour cette année encore, les agents du SIVOM vont accompagner les agents de Thonon Agglomération pour le relevé des compteurs.
- **Défibrillateur :** afin de respecter les obligations réglementaires en terme de sécurité, un défibrillateur va être acheté, pour un montant de 2 431 € T.T.C.
- **Champ Dunand :** un jeu d'enfants va être remplacé, pour un montant de 520 € TTC.

SÉANCE DU 25 MAI 2020

Les membres du conseil municipal se sont réunis pour l'élection du maire et des adjoints.

Election du maire

Monsieur Joseph DEAGE est élu maire avec 16 suffrages - 3 blancs

Détermination du nombre d'adjoints

Le conseil municipal fixe à quatre le nombre d'adjoints au maire.

Election des adjoints

Ont été élus adjoints avec 16 suffrages - 3 nuls :

DUBOULOZ Hubert

FILLON Murielle

MEYNET Jean-Yves

PERNIER Luce

Chartre de l' élu

Monsieur le Maire donne lecture de la chartre de l' élu et en remet un exemplaire à chaque membre du conseil municipal.

SÉANCE DU 8 JUIN 2020

Constitution des Commissions

Commission d'Appel d'Offres :

Joseph DEAGE - Hubert DUBOULOZ - Murielle FILLON - Jean-Yves MEYNET

Urbanisme :

Joseph DEAGE - Hubert DUBOULOZ - Murielle FILLON - Jean-Yves MEYNET - Luce PERNIER - Dominique CORNIER - Véronique NEPLAZ - André VULLIEZ - Benjamin TOURNIER-DANIEL

Impôts :

Joseph DEAGE - Hubert DUBOULOZ - Murielle FILLON - Jean-Yves MEYNET - Elodie VIDAL

Suppléants : Josette BUFFET - Marie-Jo DEVILLE - André VULLIEZ

Animation :

Luce PERNIER - Emilie BON - Stéphanie VALLET - Nermine JORDAN - Florence HEBERT

Sentiers :

Luce PERNIER - Véronique NEPLAZ - André JACQUEMOT - Corinne COUEDEL - Louis BEL - Jean-Marc EHRY - Josette BUFFET - Marie-Jo DEVILLE

Forêt :

Hubert DUBOULOZ - Louis BEL - André VULLIEZ - Murielle FILLON - Josette BUFFET - Marie-Jo DEVILLE

Communication :

Jean-Yves MEYNET - Nermine JORDAN - Corinne COUEDEL - Emilie BON - Benjamin TOURNIER-DANIEL

Aînés :

Joseph DEAGE - Murielle FILLON - Hubert DUBOULOZ - Luce PERNIER - Dominique CORNIER

Commission Sports & Loisirs :

Hubert DUBOULOZ - André VULLIEZ - Stéphanie VALLET - André JACQUEMOT - Luce PERNIER - Corinne COUEDEL - Benjamin TOURNIER-DANIEL

Conseil d'École :

Joseph DEAGE - Nermine JORDAN

Suppléante : Murielle FILLON

CCAS :

Joseph DEAGE - Hubert DUBOULOZ - Murielle FILLON - Luce PERNIER - Jean-Yves MEYNET

SIVOM ARMOY/LE LYAUD :

Joseph DEAGE - Murielle FILLON - Jean-Yves MEYNET - Jean-Marc EHRY

Délégué au SYANE :

Joseph DEAGE

Délégations au maire

Afin de simplifier la gestion des affaires communales, le Conseil Municipal décide de déléguer certaines attributions à Monsieur le Maire, conformément aux dispositions prévues à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales. Monsieur le Maire précise qu'il rendra compte au Conseil Municipal des décisions prises dans ce cadre.

Indemnités des élus

En vertu des articles L.2123-23 et L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les plafonds indemnitaires susceptibles d'être alloués aux maires et aux adjoints, le conseil municipal décide d'allouer le taux d'indemnité maximal prévu par la réglementation pour le Maire et les Adjoints.

Thonon Agglomération : convention de prestation de service

Dans le cadre du transfert de compétence de la gestion de l'eau potable à Thonon Agglomération, le conseil municipal accepte la convention de prestation de service concernant l'administration et le maintien provisoire des infrastructures matérielles et logicielles, le respect de la sécurité et de la confidentialité des données traitées. La convention est acceptée pour une durée d'un an.

Passation des actes administratifs : purges des privilèges et hypothèques

Afin de réduire les délais et les frais des acquisitions immobilières à l'amiable, le conseil municipal accepte la passation des actes authentiques en la forme administrative. La Société SAFACT est actuellement chargée de la rédaction de ces actes.

M. Hubert DUBOULOZ, 1^{er} adjoint, est désigné pour représenter la commune dans les actes reçus et authentifiés par le Maire.

Etablissement Public Foncier : convention de portage

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a sollicité l'intervention de l'EPF pour acquérir la maison d'habitation de M. FILLON, située place du Champ Dunand et un jardin situé à proximité.

Cette acquisition est réalisée sur la base d'une évaluation déterminée par France Domaine, soit la somme de 323 000 €. La commune s'engage à rembourser l'EPF par annuités sur 25 ans en réglant annuellement des frais de portage de 1,7 %.

Le conseil municipal approuve les modalités d'intervention, de portage et de restitution du bien et autorise le Maire à signer tous les actes et conventions nécessaires à la réalisation de cette opération.

Taxes locales 2020 : vote des taux d'imposition

Pour 2020, le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition de 2019 :

- Taxe foncière (bâti) : 10,97 % - Produit attendu : 185 174 €

- Taxe foncière (non bâti) : 61,07 % - Produit attendu : 16 184 €

QUESTIONS DIVERSES

- **Remerciements :** M. le Maire remercie les membres du Conseil qui ont participé à la livraison des fleurs pour la fête des mères.

- **Groupe scolaire :** l'école a été réouverte le 14 mai ; M. le Maire explique le fonctionnement mis en place pour respecter les mesures sanitaires en vigueur.

- **Ligne 20 KW :** le projet d'enfouissement de la ligne située entre la route d'Orcier et la route des Cathelins devrait être mis en œuvre par ENEDIS dans les prochains mois. La possibilité de déplacer le transformateur situé route des Cathelins est toujours à l'étude.

- **Chapiteaux :** plusieurs éléments de sécurité vont être changés pro-

chainement et un lavage des toiles va être réalisé.

- **Dégradations :** M. le Maire informe que des dégradations ont été commises sur le pourtour des jeux pour enfants sur le Champ Dunand ; plusieurs panneaux de signalisation ont également fait l'objet de dégradations.

- **Activités associatives :** les activités des associations locales reprennent peu à peu dans le respect des mesures sanitaires et sous la responsabilité des Présidents de Clubs.

- **Site internet :** la commission "Communication" est chargée de réorganiser les mises à jour du site internet de la commune, en collaboration avec M. Colon, concepteur du site.

COMPTES RENDUS DU SIVOM

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2020

Adoption compte de gestion

Le Comité Syndical déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Adoption Compte administratif

Le Comité Syndical arrête le Compte administratif comme suit :

Compte Administratif	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		28.441,77		99.734,82		128.176,59
Opérations de l'exercice	816.445,77	885.349,83	124.764,28	189.140,65	941.210,05	1.074.490,48
TOTAUX	816.445,77	913.791,60	124.764,28	288.875,47	941.210,05	1.202.667,07
Résultats de Clôture		97.345,83		164.111,19		261.457,02
Résultats Définitifs		97.345,83		164.111,19		261.457,02

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, décide de créer à compter du 1^{er} Mars 2020 :

- 6 postes d'Adjoint Technique territorial principal de 2^e classe dont 2 à temps Non Complet :

- 1 à 22 heures hebdomadaire

- 1 à 30 heures hebdomadaire

- 1 poste d'Adjoint Technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet

- 1 poste d'Agent de Maîtrise Principal à temps complet à compter du 1^{er} mars 2020.

Approbation de la convention constitutive du Groupement de Commandes pour l'achat d'électricité et de services associés

Le Comité Syndical approuve l'ensemble des dispositions de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés coordonné par le SYANE en application de sa délibération du 21 septembre 2016 et autorise le Président du SIVOM ARMOY-LE LYAUD à donner mandat au SYANE pour obtenir auprès du fournisseur du membre et du gestionnaire de réseau l'ensemble des caractéristiques des points de livraison nécessaires à l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises.

- **Sacs ordures ménagères :** à partir de cette année, Thonon Agglomération ne fournira plus de sacs d'ordures ménagères.

- **Inscriptions bus scolaire :** les inscriptions auprès de Thonon Agglomération sont ouvertes pour l'année scolaire 2020/2021 ; des pénalités seront appliquées pour les inscriptions faites après le 15 juillet 2020.

- **A.P.E. :** les membres de l'Association des Parents d'Elèves vont procéder au remboursement des cartes vendues pour les lasagnes sur le champ Dunand le samedi 13 juin de 9 h à 12 h et à Armoay (devant les commerces) le mercredi 17 juin de 18 h à 20 h et le dimanche 21 juin de 9 h à 12 h.

SÉANCE DU 16 JUIN 2020

Election du Président et du Vice-Président

Ont été élus :

Monsieur Joseph DEAGE, Président

Monsieur Patrick BERNARD, Vice-président.

Indemnités du Président et du Vice-Président du Syndicat ARMOY-LE LYAUD

Le Comité Syndical,

Fixe les indemnités mensuelles de fonction du Président et du Vice-Président comme suit :

- Joseph DEAGE, Président, à 12.20 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique

- Patrick BERNARD, Vice-Président, à 4,65 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique

Création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie du COVID-19

Le Comité Syndical décide :

D'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire, selon les modalités définies ci-dessous :

Cette prime sera attribuée aux agents ayant été confrontés à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail, pendant l'état d'urgence, soit du 24 mars au 10 juillet 2020.

Délégation de fonctions et de signatures à Monsieur Patrick BERNARD,

Vice-Président du Syndicat Intercommunal ARMOY-LE LYAUD

En application de l'article L5211-9, et à compter du 17 juin 2020, Monsieur Patrick BERNARD, Vice-Président, assure en nom et lieu et place et concurrence avec nous, les fonctions de Président au titre d'une délégation permanente.

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU 15 MARS 2020

Ont été élus :

Liste menée par Joseph DEAGE :

- Joseph DEAGE
- FILLON Murielle
- DUBOULOZ Hubert
- PERNIER Luce
- MEYNET Jean-Yves
- VALLET Stéphanie
- BEL Louis
- NEPLAZ Véronique
- VULLIEZ André
- CORBE-COUEDEL Corinne
- EHRY Jean-Marc
- BON Emilie
- CORNIER Dominique
- JORDAN Nermin
- JACQUEMOT André
- HEBERT Florence

Liste menée par Josette BUFFET :

- BUFFET Josette
- TOURNIER-DANIEL Benjamin
- DEVILLE Marie-Jo

ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

RÉSULTATS

Nombre d'électeurs inscrits : 1 372

Nombre de votants : 745

Nombre de nuls et blancs : 15

Exprimés : 730

Liste menée par Josette BUFFET : 289 voix

Liste menée par Joseph DEAGE : 441 voix



Fondue géante

C'est plus qu'une tradition. Tous les ans, le comité de l'association Sport et Loisirs de la commune offre la fondue aux Lyaudins. Cette année c'est HUBERT DUBOULOZ qui a pris la relève depuis le décès du Président REMY MER-

MET auquel on a rendu hommage. Plus d'une centaine de personnes ont participé à cet événement. La fondue était bonne et l'ambiance aussi. Rendez-vous l'année prochaine !



Conseil Insertion Professionnelle

PERMANENCE

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?
 Vous avez besoin d'une qualification ?
 Vous désirez changer d'orientation, travailler un projet professionnel ?
 Vous ne savez pas comment faire ?
 Quelle démarche entreprendre ?

Prendre rendez-vous
 au secrétariat de la Mairie
 04 50 73 90 51

Elisabeth GAILLEPAND
 Conseillère en Insertion Professionnelle



Journée nationale du "Souvenir de la déportation"

LE 26 AVRIL 2020

C'est sous un bel orage que les quatre adjoints de la commune et des représentants locaux des fédérations et associations de déportés, ont honoré les déportés, internés de la résistance et leur mémoire. La cérémonie fut courte en raison du confinement : un dépôt de gerbes et une minute de silence ont ponctué ce moment de souvenir et de recueillement.



BCA en visite

Les militaires du 27^e BCA basés au BIOT se sont rendus à la Mairie, afin de faire le point sur la préparation du déconfinement. Ils ont également veillé à ce que l'interdiction de circuler soit respectée.

Cérémonie du 8 mai

Le maire JO DEAGE et les quatre adjoints ont célébré le 75^e anniversaire de la victoire sur le nazisme. Ce fut une cérémonie courte avec lecture d'un message du président de la République suivie d'une minute de recueillement pour les morts lors des différents conflits, avec une pensée pour KEVIN CLEMENT, le légionnaire récemment tué au Mali.



Four à pain

La réhabilitation de l'ancien four par des bénévoles a permis la mise en place d'un concours de tartes à la bouillie, dessert traditionnel préparé au moment de la vogue du LYAUD.

Cette journée sympathique a été l'occasion de se retrouver devant le four, d'en apprécier la rénovation, et de voir



la cuisson à l'ancienne de ces tartes. Une quinzaine de tartes a été jugée par un jury de sept gourmets.

Félicitations aux heureux gagnants :

- Thérèse DEAGE
- Véronique FILLON
- Fabienne MEYNET



MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

Les différents producteurs ont la parole

Hélène (vente de poules)

"Pour moi, le confinement s'est plutôt bien passé. Les gens ont eu le temps de faire des poulaillers, ils ont donc été nombreux à acheter des poules. J'ai surtout eu la chance que la mairie du Lyaud nous suive en maintenant le marché du samedi. D'autres communes ne nous ont pas rappelés durant cette période. Les clients sont venus de partout."



Tony, chèvrerie du Rimandon

"Pendant cette période compliquée, nous avons pris la place du maraîcher avec son accord. Ça a permis aux Lyaudins de continuer à avoir des fruits et des légumes. Ça a été notre seul marché pendant 2 à 3 semaines. Depuis le déconfinement, il n'y a pas vraiment eu d'essoufflement, les choses sont revenues à la normale et nous vendons toujours nos fromages de chèvre."



Tristan Vidal (cogérant de la GAEC le Potager des Fourches) et Damien

"Pendant le confinement, nous avons arrêté les marchés pour des règles sanitaires trop compliquées à mettre en place dans notre cas, et trop contraignantes. Nous avons donc choisi de faire de la vente directe à la GAEC à Fessy. Nous étions ouverts tous les après-midis. Pour compenser sur le marché du Lyaud, nous avons laissé notre place à Tony (chèvrerie du Rimandon) qui a vendu ses fruits et légumes en plus de ses fromages.

Pour notre part, nous n'avons jamais autant travaillé que pendant le confinement. On touchait beaucoup de locaux qui ne pouvaient pas aller trop loin en raison des limites imposées par le gouvernement. Nous avons gardé beaucoup de clients. Aujourd'hui, on travaille moins que pendant le confinement, mais plus qu'avant."



Céline et Erwan, Choc&Thic

"Nous vendons nos chocolats artisanaux depuis le 23 mai sur ce marché. Pendant le confinement, nous avons eu un peu peur. Nous ne pensions pas vraiment travailler. Finalement, ce sont les clients qui sont venus à nous et qui ont réclamé des chocolats, notamment pour Pâques. Ça nous a remis du baume au cœur. Puis, la mairie du Lyaud nous a proposé une place sur le marché. Les clients ont l'air conquis. Malgré notre arrivée en pleine chaleur qui porte préjudice à nos chocolats, ils ont vite été fidélisés. Nous sommes très heureux de l'accueil des Lyaudins."



Denis et Jocelyne, D'joss Bar

"Nous avons le bar restaurant du village. Le confinement s'est très bien passé. Nous avons fermé le restaurant au public, évidemment, mais nous avons décidé de continuer à proposer des pizzas à emporter le soir, de 18 h à 20 h. Ça a sauvé un peu les meubles. Puis nous avons eu une place sur le marché en tant que traiteur pour proposer un plat du jour dès début avril. On aime beaucoup, et on va continuer à le faire. À l'avenir, nous aimerions proposer du poulet rôti sur le marché. Autrement, nous proposons des plats familiaux comme de la paëlla, des lasagnes, nos beignets de pommes de terre... Il y a eu un essoufflement après le déconfinement. Les gens reprennent leurs habitudes et retournent au supermarché. Nous, on reste là !"



Amandine, poissonnerie/Fournil de Langin (pain artisanal)

"Je vends le poisson pour Lionel Bouchet, pêcheur sur le lac, depuis la naissance du marché quasiment. On propose de l'omble, des perches, de la féra, des écrevisses, et même de la truite lacustre et de la lotte, en tout cas, ce qu'on a en fonction de la pêche. Nous avons eu beaucoup de succès pendant le confinement. Il y a eu un essoufflement depuis. Mais nous n'avons pas eu d'arrêt, heureusement que la mairie nous a permis de continuer. Et puis désormais il y a plus de producteurs, ça a donné une autre dynamique au marché, ça le rend plus vivant !"

Amandine vend également le pain pour le Fournil de Langin.



Jean-François, la Ferme du P'tit Foué

"Nous faisons des yaourts locaux, de la faisselle, de la tomme blanche, du fromage blanc, mais aussi des œufs. Tout est local et bio. Nous avons plutôt bien vécu le confinement, malgré un essoufflement après. En tout cas, ça a été très positif de maintenir le marché au Lyaud !"



Loïc, Maison Brandini

"Je suis liquoriste, vigneron, et principalement apiculteur. Je ne suis pas venu pendant le confinement. Les règles sanitaires étaient trop compliquées à mettre en place. J'ai vendu au Potager des Fourches à Fessy, avec qui je travaille déjà habituellement. J'ai eu une autre façon de travailler, plus avec des particuliers que des professionnels. Aujourd'hui, il y a malheureusement bien moins d'affluence par rapport à la période du Covid-19."



Doris, Les Ruchers du Haut Chablais

"Je suis ici depuis le début de la crise, 1 semaine sur 2. Je vends des produits principalement à base de miel : savons, crème pour les mains, bee wrap, bonbons, bougies... et, évidemment, du miel. C'est un superbe marché sur lequel nous sommes très bien accueillis. C'est ce qui m'incite à rester. On m'a proposé de venir ici au moment où tous les autres marchés étaient arrêtés. C'était une véritable chance pour moi."



Joyi, Jo cuisine asiatique et taïwanaise

"Je suis traiteur. Je suis arrivée pendant le confinement. J'ai été plutôt bien accueillie, tant par la mairie que par les habitants. Ça a été mon seul marché pendant la crise. Je vends un peu moins bien depuis le déconfinement mais je vais continuer de venir 1 semaine sur 2, avec plaisir."



Errietta, Kali Orexi, traiteur grec

"Nous sommes sur le marché depuis début juillet, 1 semaine sur 2. Tous nos plats sont faits maison. Les produits sont des produits grecs traditionnels, mais les viandes, les œufs, les produits laitiers sont locaux."



Le MARCHÉ

Tous les samedis matins
de 8 h 30 à 12 h.
Uniquement réservé aux producteurs locaux.



RESPECTONS TOUS le sens de circulation
et les mesures de distanciation physique.

Tennis

Les cours de la deuxième partie de la saison devaient reprendre le 18 mars. Comme vous le savez, cette reprise n'a pas pu se faire et en respectant les préconisations de la FFT, ils ont pu retrouver les terrains le 3 juin 2020. Une situation bien compliquée pour tous mais quel plaisir de se retrouver pour "taper la balle".

La saison de l'école de tennis s'est donc exceptionnellement terminée le 8 juillet.

Cette année est une année de transition au niveau des effectifs, marquée par l'arrivée de "joueuses et joueurs" plus jeunes.

Certains projets, dont celui d'emmener nos jeunes découvrir un tournoi professionnel à Lyon en mai, n'ont pas pu se faire. Le comité mettra son énergie dans leur réalisation pour l'année à venir.

Enfin à la vue de cette situation particulière le club a montré sa solidarité en offrant l'abonnement annuel aux adhérents de l'association. Nous sommes également contents de proposer deux beaux terrains à nos adhérents.

La saison 2020-2021 reprendra dès le mercredi 26 août 2020. Pour rappel tous les cours seront regroupés sur le mercredi.

Pour tous renseignements et inscription : gdtennis@hotmail.fr ou au 06 10 97 43 93.

Tarifs à l'année pour bénéficier de l'accès aux deux terrains de tennis d'Armoay et du Lyaud :

- 50 € pour une adhésion couple ou famille.

- 35 € pour une adhésion individuelle.

Guillaume Dupraz



AS le Lyaud-Armoay Foot

Comme partout en France nos footballeurs ont vu leur saison se terminer brutalement en raison du coronavirus. Plus d'entraînements, de matchs, ni de réunions. Chacun s'est plié avec sang-froid et responsabilité à cette dure réalité, donc une saison tronquée pour la compétition en attendant les directives du district pour la saison à venir. Si le sport est primordial les manifestations sportives et les fêtes que nous organisons ont dû être annulées. Plus de recettes venant du tournoi des jeunes de Pentecôte avec sa plaquette publicitaire, pas de loto, ni vide-greniers sans parler de la fête de l'été et de ses 600 couverts Un manque à gagner considérable mettant en péril la gestion du club.



Néanmoins la saison 2020/2021 se prépare avec un comité restreint pour l'instant mais tout sera opérationnel à partir du feu vert de la préfecture pour un retour aux activités normales. Un nouveau défi se présente avec de nouvelles obligations morales et matérielles, ce sera le cas pour la gestion des équipements individuels afin de réduire au maximum le budget pour la survie du club. En attendant les nouvelles directives, restons optimistes. Reprise pour le plaisir de se réunir pour les catégories U7 et U9. Après des mois sans football, les enfants de l'école de foot se sont réunis pour un petit entraînement interne au club.

Vivement fin août pour retrouver les copains et le chemin du terrain...

Passez un bon été et surtout restez prudents.

Les personnes qui désirent rejoindre le club, (joueurs, éducateurs, accompagnateurs...) seront les bienvenues. Renseignements auprès d'AGNES au 06 78 77 75 33.



Ecole de musique

Des cours à distance le temps du confinement ! Face à la crise sanitaire de ce printemps, les professeurs ont proposé de poursuivre l'enseignement des instruments via des cours à distance (visio Whatsapp, google drive ...). Ces cours à distance ont fonctionné pour une majorité des élèves en leur permettant de continuer à pratiquer leur instrument sous le regard et les encouragements de leur professeur. Nous saluons leur créativité (élèves comme professeurs) et leur adaptabilité sans oublier la mobilisation des parents

Une petite reprise en juin, quel plaisir ! Certains cours ont pu reprendre en juin (basse, batterie et guitare) et ce, grâce à l'engagement des professeurs à respecter les exigences de contraintes sanitaires. Les élèves n'ont cependant pas pu se représenter aux 3 manifestations habituelles de l'année (audition prévue le 27 mars, Cérémonie du 8 mai et Fête de la musique).

Election d'un nouveau bureau lors de l'Assemblée Générale du 23 juin. Marion, Céline et Mélanie assureront donc la relève et nous les remercions sincèrement.

Inscriptions pour l'année 2020/2021

- Samedi 5 septembre de 9 h à 11 h 30 à la salle des fêtes d'Armoay
- Mercredi 9 septembre de 18 h à 19 h 30 à la salle de musique du Lyaud.

L'école de musique vous souhaite un très bel été.



Si les donneurs se sont présentés en masse pendant le confinement, ils sont moins nombreux à venir donner leur sang aujourd'hui.

Pendant cette période si particulière, les donneurs étaient disponibles, les chirurgies ont moins été pratiquées, la restriction de la circulation routière a entraîné une baisse des accidents, donc un besoin moins sensible en poches de sang.

Les stocks étaient à un niveau confortable. Or, depuis le début du déconfinement, les donneurs se sont moins mobilisés. L'Etablissement Français du Sang lance un appel à la mobilisation de tous pour pouvoir passer la saison estivale avec suffisamment de réserves.

Les stocks sanguins sont dans un état critique, le seuil d'alerte est atteint car avec la reprise des activités hospitalières les besoins augmentent et vont continuer à augmenter cet été, période habituellement peu propice aux dons de sang.

Pour la sécurité des donneurs, l'EFS a mis en place sur les collectes les mesures barrières et de distanciation, avec port de masque fourni et obligatoire pour tous. Les donneurs sont invités à prendre rendez-vous

Afin de fluidifier la collecte et éviter que les donneurs se côtoient, un système de prise de rendez-vous a été instauré. Il le sera encore pour la collecte du 15 juillet au Lyaud. Une plage horaire pour les donneurs potentiels sans rendez-vous devrait également être mise en place.

Nouveauté 2020, il vous faut absolument vous munir d'une pièce d'identité ou de tout document justifiant de votre identité pour donner votre sang.

Les malades ont besoin de vous, merci de rester mobilisés.

Goutte de Vie

Association des donneurs de sang
Armoay-Le Lyaud



Merci aux bénévoles

Association des Parents d'Élèves

Une année particulière pour l'Association des Parents d'Élèves

Sur la 1^{ère} période de l'année scolaire, l'APE a pu organiser son loto, sa vente de sapins, ses calendriers, sa belote et a pu participer à la chasse au trésor "Mystère au Village" avec le comité des fêtes d'Armoay et la commission animation du Lyaud.

Puis l'année s'est arrêtée là, tant pour nos manifestations que pour les sorties scolaires. La vente de lasagnes a été annulée quelques jours après le début du confinement. Nous n'avons pas pu programmer notre vide-greniers, ni notre vente de fleurs et ni la kermesse des enfants.

Le remboursement des cartes de lasagnes a été fait au mois de juin. Nous remercions les généreux donateurs qui nous ont contactés pour offrir à l'APE leur remboursement.

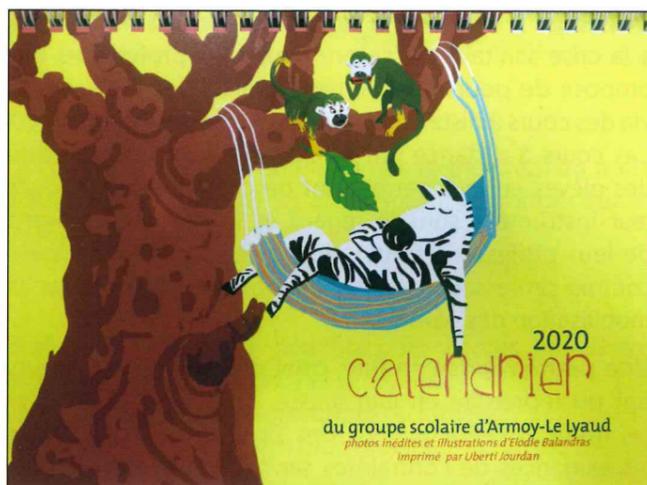
Un grand merci également à tous les parents qui nous ont aidés ou qui ont participé à nos manifestations. Les municipalités d'Armoay et du Lyaud, les secrétaires de mairie, Mireille et les services techniques nous ont apporté leur soutien tout au long de l'année et une aide précieuse.

UN GRAND MERCI À TOUS !

En attendant de se retrouver toutes et tous à la rentrée, nous vous souhaitons un bel été.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Contact APE : ape.armoylelyaud@gmail.com



Pétanque

Suite à la crise sanitaire, nous avons dû modifier le programme annuel du club Lyaud Pétanque. Sauf contre-indication, l'Assemblée Générale aura lieu le samedi 5 septembre 2020 à 18 h 30 au local du terrain de pétanque (Zen). Un concours réservé aux adhérents est prévu le 19 septembre 2020.

Incroyables comestibles

POURQUOI INSTALLER UNE PRAIRIE FLEURIE

Aussi belle qu'utile !

Le but d'une prairie fleurie est de **favoriser la biodiversité**. C'est une zone refuge et une source de nourriture pour les insectes auxiliaires du jardin, comme la coccinelle mais aussi les pollinisateurs, les papillons ainsi que les oiseaux et les petits mammifères. Chaque élément du vivant fait partie de la chaîne alimentaire. Il est indispensable à l'équilibre des écosystèmes.

Dans vos jardins, vous pouvez créer une prairie fleurie à partir de votre gazon en :

- semant des associations de vivaces et/ou d'annuelles adaptées à votre sol, à son exposition...
- vous inspirant des plantes qui poussent naturellement aux alentours de votre jardin (semant des graines sauvages récupérées...).
- en transformant votre pelouse en prairie.
- ne tondant que 5 ou 6 fois par an votre gazon.
- fauchant une partie de votre gazon seulement vers la mi-juillet.
- laissant une partie de votre gazon retourner à l'état naturel.

Il est important de privilégier **une fauche tardive** des prairies fleuries (quand les plantes ont grainé pour favoriser "le re-semis" naturel et la repousse des vivaces), à 15-20cm de hauteur, de façon concentrique, en partant du centre vers l'extérieur, afin que les insectes puissent fuir vers la périphérie. Si vous tondez, les insectes (œufs, larves, nymphes et adultes) et leurs nids présents dans les herbes sont aspirés et broyés.



Prairie fleurie, rue de la Mairie

ILS QUITTENT L'ÉCOLE PRIMAIRE

... pour le collège

Camille Ballin
Ornella Beretta
Mathias Bertheol
Eléa Bonsergent
Arthur Bossus
Eline Bousquet
Anna Bouvet
Laurine Chifflet
Eloane Clouye
Margaux Coiffier
Jules Colon
Ethan Duchêne
Fantine Dutruel
Charly Duval
Loan Fleury-Balandras
Eloïse Foison-Jude

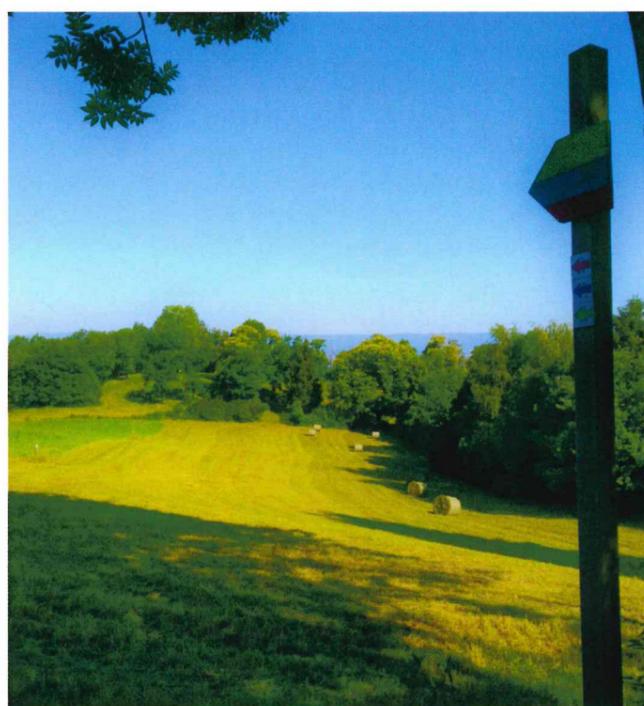
Camille Garnier
Zélie Gaubert
Enzo Goffart
Théo Goffart
Paméla Gonthier
Orhan Haddi
Camille Kriegel
Khéo Lahaye
Gabriel Lévi
Johan Marchand
Iban Mouchet-Cazorla

Fantine Mouronvalle
Noa Pascault-Lévy
Pénélope Paumelle
Gabriel Popot
Noah Rebut
Benjamin Schneider
Apolline Stollsteiner
Antonello Talini
Charly Vallet
Loan Villière

Bonne chance à tous !

C'est reparti ! La nouvelle commission sentiers reprend du service. Nous allons entretenir nos chemins, vous en faire découvrir de nouveaux, aménager certaines commodités.

Le confinement a permis à beaucoup d'entre nous de découvrir et d'arpenter les chemins balisés de la commune. Nous espérons que l'été vous permettra de belles balades autour de notre beau village.



UNE AIDE FINANCIÈRE POUR PASSER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

Vous avez entre 16 et 18 ans et souhaitez passer votre permis de conduire ou votre conduite accompagnée en 2020 ? Engagez-vous dans une action citoyenne aux côtés du Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Thonon Agglomération et bénéficiez en contrepartie d'une aide financière de 475 € directement versée à votre auto-école. Cette opération implique votre participation à une session de formation (trois après-midis au mois d'octobre) et votre contribution à l'organisation d'un événement relatif à la prévention routière ou à la promotion de l'écocitoyenneté.

PLUS D'INFOS :

- A Bons-en-Chablais :
Le Méli-Mélo - 178, avenue de la Gare
04 50 35 16 74
- A Douvaine :
Espace associatif et culturel - Avenue du Stade
04 50 35 62 29
- A Thonon - 8, avenue Saint-François-de-Sales
04 50 26 22 23

THONON agglomération



Retirez dès à présent votre dossier d'inscription au BIJ ou sur www.thononagglo.fr et retournez-le dûment complété avant le 31 août 2020.

FOYER RURAL

FOYER RURAL ET VIRUS, LE CASSE-TÊTE

La saison 2019-2020 était bien entamée et tout se déroulait sans problème, jusqu'à l'irruption du méchant virus. Arrêt des activités, la distanciation étant impossible, confinement obligatoire pour tout le monde... Pour sauvegarder les revenus des animateurs, le bureau du Foyer a décidé de les rémunérer normalement jusqu'à la fin de la saison. En échange, certains d'entre eux ont proposé un suivi régulier par des vidéos, des exercices via internet, lorsque c'était possible. D'autres envisageaient de rattraper des séances plus tard, parfois sous forme de stages un peu plus longs.

Les habituées du cours de couture ont été sollicitées pour la confection de masques protecteurs qui ont été distribués selon les besoins.

Nous en sommes au déconfinement ... et des activités, mais pas toutes, ont pu reprendre peu à peu : d'abord ce fut autorisé en extérieur, mais les pluies persistantes ont douché les espoirs ! Où en est-on aujourd'hui ? Depuis peu, M. le Maire du Lyaud a autorisé la réouverture des salles et des cours peuvent enfin reprendre, chaque participant s'engageant au respect des règles sanitaires. Avec l'autorisation du curé de la paroisse, les cours de chant peuvent se dérouler dans l'église du Lyaud, où la distanciation est plus facile. Les salles d'Armoy et le

gymnase du groupe scolaire restant pour l'instant fermés, le Foyer espère une météo clémente pour utiliser des espaces extérieurs. Enfin certains cours sont assurés en ligne, d'autres sont en suspens pour raisons sanitaires.

D'autre part, la prudence étant de mise pour les mois à venir, l'exposition artisanale d'automne n'aura pas lieu, mais vous la retrouverez l'année suivante !

Bref on fait au mieux. Cette période est compliquée pour tout le monde, mais elle aura une fin. L'équipe du Foyer reste au travail pour préparer la saison prochaine qui sera, nous l'espérons, plus sereine et permettra de nous retrouver tous dans la confiance et la bonne humeur.

Dans la brochure qui vous sera distribuée courant août, vous découvrirez les activités 2020-2021, avec quelques nouveautés proposées : cours d'italien, multisports et stages de cirque pour les jeunes.

RENDEZ-VOUS POUR LES INSCRIPTIONS salle polyvalente d'Armoy

Samedi 5 septembre de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
Mercredi 9 septembre de 17 h à 19 h

INCIVILITÉS

De plus en plus d'incivilités sont constatées au sein de la commune : casse, dépôts d'ordures sauvages, dégradations...



Pour faire face à cette crise sanitaire et durant la période de confinement qui a été quelquefois difficile à supporter, la commune du LYAUD a souhaité maintenir un lien avec la population.

Depuis le début du confinement, 2 personnes référentes sont à l'écoute pour toute question relative au COVID 19, DUBOULOZ HUBERT, adjoint et FILLON MURIELLE, adjointe

Ils ont très rapidement pris contact avec les personnes vulnérables. Vous pouvez toujours les joindre via le secrétariat de mairie par mail : mairie.lyaud@orange, ou téléphone 04 50 73 90 51.

La municipalité a distribué 1800 masques en tissu lavable.
Ces masques ont été offerts par la Région Rhône Alpes Auvergne.

POUR ÉVITER LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS NOUS VOUS INVITONS À RESPECTER LES CONSIGNES DE DISTANCIATION PHYSIQUE ET LE PORT DU MASQUE.

Adaptation du Groupe Scolaire face aux nouvelles mesures sanitaires

Le Groupe Scolaire a été réquisitionné pour assurer l'accueil des enfants :

- de l'ensemble du personnel soignant (médecins, infirmières, aide-soignants, aide aux personnes âgées...) qui plus tard sera étendu aux enfants des pompiers, ambulanciers, policiers...
- des communes Armoiy, Le Lyaud, Orcier, Lullin, Bellevaux.

A partir du 11 mai, l'ouverture progressive des classes basée sur le volontariat avec un protocole sanitaire colossal a été autorisée. Après étude, un maximum de 12/14 élèves par classe devait être accueilli car il fallait respecter une distanciation de 4m² par enfant.

Un travail important a été fait par Madame CHIFFLET, Directrice du Groupe Scolaire pour accueillir tous les enfants qui souhaitaient être en présentiel, et nous la remercions pour le travail accompli.

Les enfants déjeunaient le midi dans leur classe ou à l'extérieur avec leur pique-nique sous la surveillance du personnel intercommunal.

Les élus d'ARMOY et du LYAUD ont été mobilisés chaque matin pour accueillir les enfants inscrits en classe et pour verser la solution hydroalcoolique dans leurs mains. Ils sont restés mobilisés jusqu'au 3 juillet. Merci à eux.

A partir du 22 juin, la reprise des cours devient obligatoire. Nouveau protocole sanitaire, nouvelles dispositions, nouvelle réorganisation, nouvelle mise en place...

Pour les jours restants, les enfants emmènent leur pique-nique et déjeunent avec leurs camarades dans leur espace récréation.

La majorité des enfants sont de retour à l'école avec joie même si certains (notamment les plus petits) ont eu un pincement au cœur avec une crise d'angoisse passagère le premier jour de reprise, due probablement à une absence prolongée et des règles sanitaires imposées, les retrouvailles sont appréciées. Les rires, les jeux, les cris, les disputes ont vite pris place dans la cour de récréation et remis du baume au cœur à tous. Le Groupe Scolaire est animé et c'est un départ vers une vie normale.



Témoignages

Lucie, 7 ans ½

J'ai pensé du confinement que c'était bien pour protéger les personnes mais qu'on ne pouvait pas voir papi et mamie, ni grand-père et grand-mère. Mais ce que j'ai appris c'étaient les Harry Potter et ensuite j'ai appris Dark Jaduz (maman ne veut plus que je regarde)".

Comment as-tu vécu cette période ? "Pas mal pour les films ! Pas du tout bien pour l'école : (petite grimace et les yeux en l'air) maman devait faire la directrice... Bien pour la récréation car j'ai la forêt juste à côté. Et aussi bien car on devait partir en Sardaigne mais comme on n'a pas pu, on a quand même fait les valises et on a tous dormi en bas, pile quand les Harry Potter défilaient ! C'était trop Bien !

Alice, 7 ans ½

Pendant le confinement, j'ai appris qu'on pouvait rester enfermés pendant 3 mois. J'ai appris que je pouvais travailler sans la maîtresse. J'ai appris que je pouvais me garder et ma sœur aussi pendant que maman faisait du télétravail.

J'ai bien vécu cette période. J'ai aussi mal vécu que mon grand-oncle avait le COVID-19. J'ai bien vécu car j'étais avec mes parents et ma sœur toute la journée.

Emma, 10 ans

Moi, le confinement, ça m'a appris à jouer un peu plus avec ma famille : mes parents et mon frère, à des jeux de société ou autres. Et puis ce n'est pas tous les jours qu'on doit faire les devoirs à la maison mais on s'y est habitués. Enfin, c'était un peu bizarre quand même... Avant on jouait un peu plus avec nos copains, nos copines mais pendant le confinement, tous les parents ne voulaient pas qu'on sorte alors on a dû apprendre à s'occuper comme on pouvait. Parfois avec les écrans, parfois sans. On a dû apprendre à ne pas trop les utiliser.

Aimée, 83 ans

Je n'ai pas trop mal vécu le confinement. Nous avons la chance de vivre dans un cadre magnifique. Puis, tout le monde a été très sympathique avec moi, et très avenant. Toutes ces attentions m'ont beaucoup touchée. Mes enfants passaient souvent me voir, tout en restant à distance. Je n'ai pas été seule.

Je ne pensais quand même pas voir ça à mon âge. J'aurai 83 ans, cette année. Je sors beaucoup, je participe à des repas dansants sur Thonon, Marin, Anthy... Je suis aussi dans un club de cartes, on jouait beaucoup. J'ai eu souvent mes amis du club au téléphone pendant cette période, et encore de temps en temps maintenant.

Depuis le déconfinement, c'est dur pour moi de ressortir. Je ne fais que mes courses. Tous les jeudis matin j'avais l'habitude d'aller au marché à Thonon, on y rencontre beaucoup de monde. Mais pour le moment, je reste encore méfiante vis-à-vis du virus...

Estelle, maman de 3 enfants

J'ai vécu le confinement avec beaucoup de difficultés, au départ. J'ai 3 enfants de moins de 5 ans, nous habitons dans une petite maison de village sans extérieur. Il a fallu les occuper. Le rythme a été difficile à trouver dans un premier temps, non par manque d'habitude de passer du temps ensemble mais plutôt par contrainte de ne pouvoir sortir comme nous le faisons en temps normal. Le lac nous a manqué, le parc, les enfants réclamaient les balades dont ils avaient l'habitude. Petit à petit, nous avons trouvé notre rythme de croisière, notamment grâce à la voisine qui nous a permis d'occuper son jardin, n'habitant plus ici. Ça a été un grand soulagement pour les enfants (et pour nous). Néanmoins, nous sortions tous les jours faire notre petite promenade d'une heure, avec attestation bien sûr. Le petit plus : cela nous a permis de découvrir des endroits du Lyaud que nous ne connaissions pas ou peu, et même de rencontrer des habitants que nous ne connaissions que de vue et de créer un contact avec eux. Nous avons pu également profiter de moments en famille privilégiés nés de cet isolement imposé. J'ai également appris à faire du pain, une première pour moi !

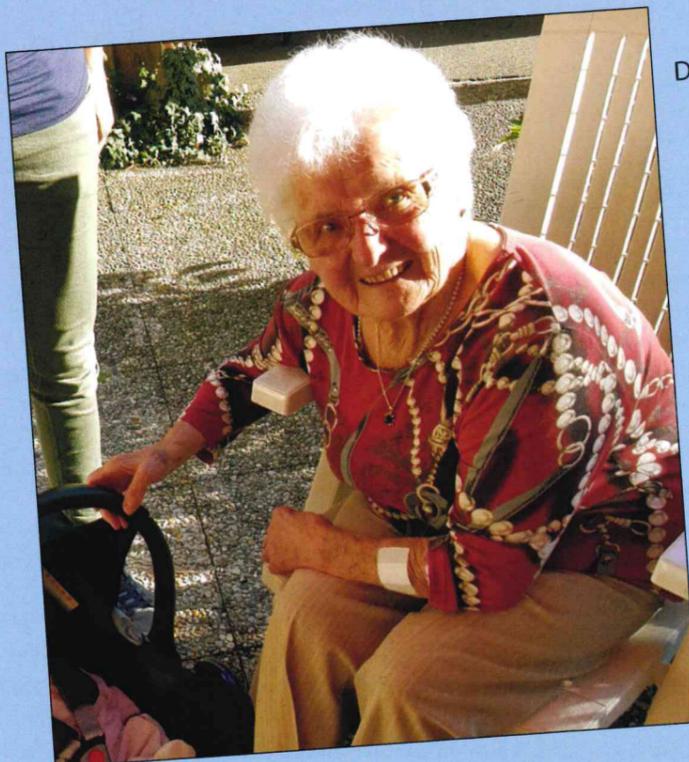
Le point négatif du confinement : l'aspect répétitif des journées et très lassant, surtout pour les enfants, qui pouvait créer des tensions au sein du foyer.

Le déconfinement : un grand soulagement, bien que l'école et la crèche ne reprenaient pas pour mes enfants, nous avons surtout pu varier les balades et retrouver les copains, adultes et enfants. Ma grande peur au départ du confinement était de perdre un peu mon petit groupe de copines du village, et finalement nous avons créé un noyau très solidaire (dépannage pour les courses, petite pause pour discuter à distance lors des promenades, ou simplement échange de messages pour partager nos humeurs...) qui nous a rapprochées un peu plus. C'est devenu un village dans le village.

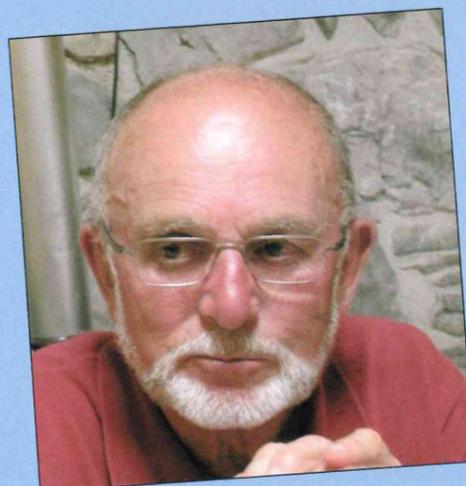


Hommage

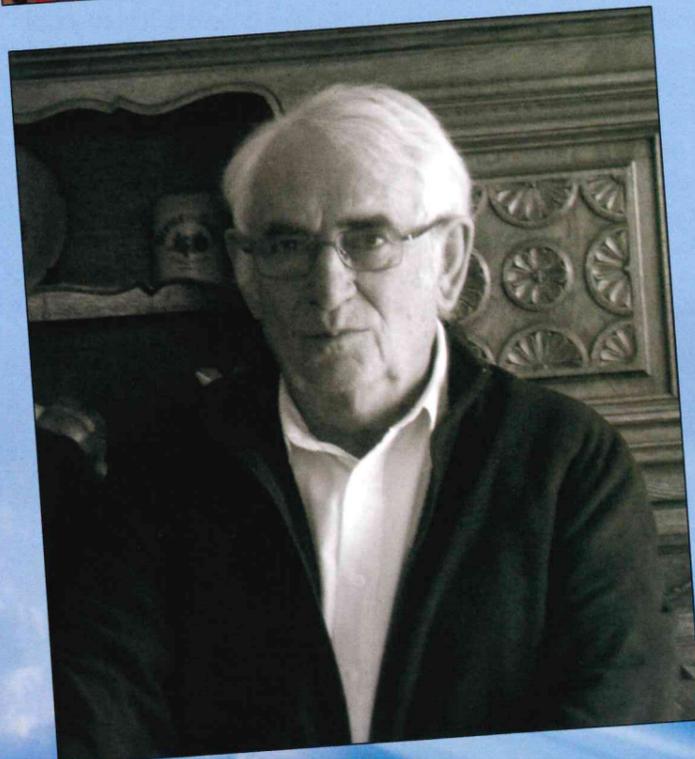
Ils nous ont quittés pendant cette période particulière. Tous, à leur manière, ont été acteurs de la vie du village. Nous n'avons pas pu leur rendre un dernier hommage. Toutes nos pensées vont à leurs familles.



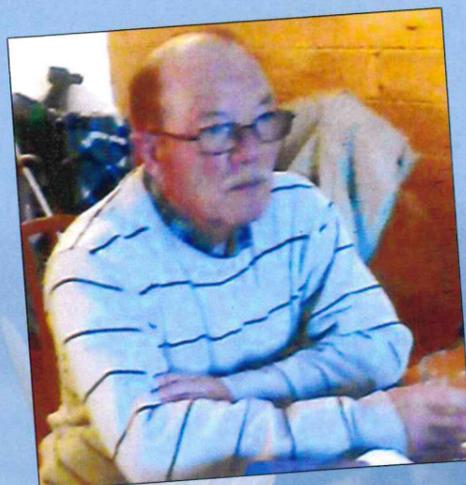
DEAGE Jeanne



JOLY Georges



FILLON Alain



DUBOULOZ Jean-François



ÉTAT CIVIL

Début 2020



Naissances

* BIENVENUE *

BENARROUDJ Leny, né le 7 janvier 2020
LANG Morgan, né le 30 janvier 2020
NOCTOUX LALLET Jackson, né le 8 mars 2020
CHARLES-MANGEON Léo, né le 15 mars 2020
STOLLSTEINER Brunehilde, née le 15 mars 2020
POURCAUX LASTIC Charlie, né le 23 mars 2020
VIDAL Lucie, née le 24 mars 2020

Décès

* SOUVENIRS RESPECTUEUX *

SAP Suzanne, Vve BOUDOT décédée le 8 février 2020
BROUSSOU Nicole, Vve VIVIAND décédée le 9 mars 2020
BOUCHET Jeanne, Vve DEAGE décédée le 23 mars 2020
JOLY Georges décédé le 23 mars 2020
FILLON Alain décédé le 27 mai 2020
DUBOULOZ Jean-François décédé le 28 juin 2020



Transports en commun

BUS (ligne régulière SAT n°111) DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 7 h 18

-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 7 h 30 (vacances scolaires)

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 8 h 20

-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 8 h 45 (période scolaire)

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 14 h 06

-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 14 h 20

Départ de Thonon, Place des Arts à 12 h 20

-> Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 12 h 32

Départ de Thonon, Place des Arts à 18 h 15

-> Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 18 h 30



Remplacement de la main courante



Goudronnage de la route de la carrière



Curage des grilles d'eau pluviale



Elagage des haies au terrain de foot



Sécurisation des abords de la mairie



Arrosage et entretien des ronds-points

Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

NOUS RAPPELONS QUE LES HAIES EN BORDURE DE VOIRIES DOIVENT ÊTRE TAILLÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES.

Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.

Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



Nos amis les chiens

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Le Champ Dunant fréquenté par les enfants est interdit aux chiens.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains et de tous.

Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des containers. Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.



MAISON MÉDICALE

18, route des Cathelins - 74200 LE LYAUD

Orthophonistes :

RODET Lore
SAGE Benoite 07 56 86 75 74

Kinésithérapeute : LANDAT Audrey
Tél. 04 50 73 25 97

Ostéopathe : BOËCHE Marc-Antoine
Tél. 06 63 72 00 48

BLOC NOTES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

OUVERT LES :
MARDI - MERCREDI - VENDREDI DE 9 h à 17 h
SAMEDI DE 9 h à 11 h 30.
MAIL : MAIRIE.LYAUD@ORANGE.FR
TÉL. 04 50 73 90 51.

SECRÉTARIAT DU SIVOM

OUVERT LE LUNDI ET VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h
ET LE MARDI ET JEUDI DE 7 h 30 à 17 h.
TÉL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53
ARMOY-LE-LYAUD.SIVOM@WANADOO.FR

DÉCHETTERIE ALLINGES

HORAIRES D'ÉTÉ
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 h à 11 h 45 ET DE 13 h 30 à 17 h 30
(SAUF LE MARDI FERMETURE À 18 h - FERMETURE TOUS LES JEUDIS)
HORAIRES D'HIVER
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 h 30 à 11 h 45 ET DE 13 h 30 à 17 h
(FERMETURE TOUS LES JEUDIS)
TÉL. 04 50 73 98 59

RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE
MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 04 50 71 09 20



DR JULLIARD MARINA : 04 50 70 25 00
DR EUDES-CADDOUX MONIQUE : 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER : 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44
CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES : 04 50 70 51 93

PÔLE SANTÉ ARMOY :

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : COUPEAU THIERRY : 04 50 73 78 53
ORTHOPHONISTE : BLUTEAU MARIELLE : 06 45 54 88 53

ADMR LES MOULINS

30, RUE DU CRÉT BARON - 74200 ALLINGES
TÉL./FAX 04 50 26 49 13

NOS ASSOCIATIONS

Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Louis BEL au 06 45 94 03 12
Président du groupement ALP.es (Armoiy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 :
Christophe MIGUET au 06 16 23 87 02
Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ
au 06 10 97 43 93.

Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse
avec Michel MIGLIASSO au 04 50 73 95 12.

Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY
au 04 50 70 56 99.

L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 06 82 47 40 41
avec Aurore GUYON.

Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir !

Demande André JACQUEMOT, président
au 06 81 38 63 16

L'école de musique Le Lyaud / Armoiy aimerait jouer avec toi...

Marion PERILLAT au 06 86 57 17 40
musiquelelyaudarmoy@gmail.com.

Les activités du Foyer Rural Culturel

Tél. 06 51 13 72 36
ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

André VULLIEZ au 04 50 71 78 25.

Ne soyez plus seul, partagez l'amitié au club "Rencontres"

Présidente : Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER
(responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition
Président : J.-J. HENRY
Secrétaire adjoint : Hervé TESSIER au 06 77 09 46 59
www.chablaisnordic.com • chablaisnordic@orange.fr

Les Jardiniers de France

Christelle MELON au 04 50 71 29 57.

Les Incroyables Comestibles

Elisabeth ROCHETEAU au 06 74 96 01 26.

Vous avez les boules ! Nous avons la solution !

Club Lyaud pétanque
Président : Michel MIGLIASSO
06 33 94 92 42.

Comité de rédaction du bulletin

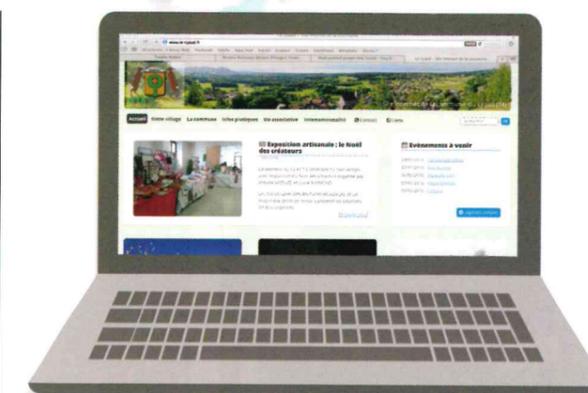
Joseph DÉAGE
Jean-Yves MEYNET
Emilie BON
Corinne CORBÉ-COUÉDEL

Nermine JORDAN
Benjamin TOURNIER-DANIEL
Frédéric ANTONIOL

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.
Création et impression : Fillion imprimerie

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD www.le-lyaud.fr

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des bulletins municipaux mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...



SAS Électricité & Travaux Publics DEGENÈVE

Canalisations électriques et télécommunications
Terrassements et VRD
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

SARL Hervé Frossard
Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Installation - Dépannage - Entretien

173 Route de la Glère
74200 LE LYAUD
sarlhervefrossard@gmail.com
04 50 73 03 21

Allianz

Frédéric ARRACHART et Noémie GEORGE
Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand 74200 Thonon
Tél. 04 50 71 29 92

1200, route de Noyer 74200 Allinges
Tél. 04 50 73 94 67

arrachart-george.thonon@allianz.fr
arrachart-george.allinges@allianz.fr

EMC TP

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
ADUCTION D'EAU
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI Vongy - 74200 THONON
Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

Les petits ramoneurs
qui vous apportent le bonheur !

RAMONEUR
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD
04 50 73 90 24

FILLION
IMPRIMERIE
ATELIER DE CREATION

74200 ALLINGES / 04 50 26 29 13

CHARPENTE MENUISERIE ENTRETIEN RÉNOVATION

PERRET-JEANERET & COMPAGNIE

OSSATURE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE
Tél. 04 50 70 54 79 - 74200 ALLINGES

Architecture d'intérieur • Décoration

Marion Provost interior design - 74200 Le Lyaud - 06 25 79 60 34 - www.marionprovost.com

MENUISERIE - AGENCEMENT
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER
artisan
Bruno COUEDEL

Service au Particulier Spéciale Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
bruno-couedel@wanadoo.fr

G. DUBOULOZ
1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage
Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax. 04 50 71 14 28

La Décoration
Magasin ZAC du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 38 92
Fax. 04 50 70 27 81

www.dubouloz.net

*Nous remercions
tous
nos annonceurs !*

Conseils en diététique
et micronutrition
Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie
Location - Livraison à domicile

Valérie et Mario LACAVA - Tél. 04 50 70 51 93
pharmaciedenoyer@perso.alliadis.net
388, av de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Groupement 2R
RÉFÉRENCE

ZI VONGY LES PLAGNES
74200 THONON 74360 LA CHAPELLE
T 04 50 71 54 17 T 04 50 73 51 38
mcm55@wanadoo.fr F 04 50 73 51 09

MCM

TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet
THONON-LES-BAINS
04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompesfunereschablaisiennes.com

BORETTI & FILS
Chauffage - Sanitaire
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON
04 50 71 07 30

Le D'JOSS Bar Tél. 04 50 73 38 46

LA POSTE

BAR / RESTAURATION / DÉPÔT DE PAIN
Jocelyne et Denis BEL vous accueillent au D'JOSS BAR dans l'arcade commerciale de la Commune, située 13 rue de la Mairie.
Ce commerce est un lieu de rencontre et de convivialité proposant un service de bar, de restauration, de pizzas à emporter et de dépôt de pain.

HORAIRES
Bar : Lundi, mardi et jeudi : 6 h 45 - 15 h et 17 h 30 - 19 h 30
Mercredi : 6 h 45 - 15 h
Vendredi et samedi : 6 h 45 - 15 h et 17 h 30 - 23 h 30
Dimanche : 7 h 30 - 12 h 30

Restauration : Du lundi au vendredi : MENU DU JOUR le midi.
Vendredi soir, samedi midi et samedi soir :
MENU À LA CARTE (Réservation conseillée)

Le point poste est un service proposé par Jocelyne et Denis BEL, gérants du commerce le D'JOSS BAR situé au centre du village.

HORAIRES
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi :
7 h - 11 h 30 et 17 h 30 - 19 h 15
Mercredi : 7 h 00 - 11 h 30
Fermé le dimanche.

ossature bois charpente couverture

FAVRAT construction bois

particuliers entreprises collectivités

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

FINÉLEC
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93
finelec.74@wanadoo.fr

EUROPE SIGNALÉTIQUE

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARGUAGE ROUTIER
PANNÉAUX DE SIGNALISATION
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPESS
74550 PERRIGNIER

sarl Les Enfants de Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE - SANITAIRE
Tél. 04 50 73 90 43

les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr

SAV GAZdéfi

DÉPANNAGE - ENTRETIEN
APPAREILS GAZ ET A FUEL
Tél. 04 50 39 45 71
savgazdefi@orange.fr

1 seule adresse :
289, route des Blaves - Noyer - ALLINGES - FAX 04 50 73 97 60

PHILIPPE BONDAZ
ARTISAN BOUCHER

Compta M
Laetitia OLLIVIER
Expert Comptable

Société d'expertise comptable

Rés. "Le Moulin" - 40, route des Blaves - Noyer
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38 - Port. 06 84 67 21 96
Fax 09 67 44 26 38 - lcompta@orange.fr

PARTNER CHAUFFAGE

DÉPANNAGE
INSTALLATION

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

Méhouli des Savoies
traiteur à domicile

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
mechouidessavoie.com
Portable 06 11 87 74 63

• Réceptions, Mariages
• Baptêmes, Anniversaires
• Repas d'entreprise...

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

AGNAIRE

20, av. des Allinges
74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Fleur de soins

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Des soins à prix tout doux !

201 rue champs de Beule
sur Rivy
06 47 62 16 06

DOMIAL
Electroménager, image et son

DÉPANN'MÉNAGER
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

GUY STORES & BOIS

857, route de Trossy
74200 Le Lyaud
Tél. 06 17 45 33 06
guy.storesetbois@orange.fr
http://guystoresetbois.com

RGE
QUALIBAT

LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoiy
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

LA FERME DE TROSSY

FABRICATION FERMÈRE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com

